

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 646-6169

Québec, le 28 janvier 2013

Monsieur Marc-André Bouchard  
Chargé de projets  
Réserves aquatiques et de biodiversité  
Service des aires protégées  
Direction du patrimoine écologique et des parcs  
MDDEFP  
Édifice Marie-Guyart, 4e étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve  
aquatique pour un territoire dans la région administrative de  
l'Abitibi-Témiscamingue**

---

**Questions complémentaires du 28 janvier 2013 (DQ10, n<sup>os</sup> 6 à 10)**

---

Monsieur,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **30 janvier 2013**.

**Question 6**

En septembre 2012, votre ministère a procédé à une présentation du dossier des aires protégées dans différentes localités de l'Outaouais. [http://crrnto.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Presentation\\_MABouchard\\_24-28\\_sept2012-vfinal\(1\).pdf](http://crrnto.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Presentation_MABouchard_24-28_sept2012-vfinal(1).pdf). Cependant, les pourcentages d'aires protégées par UAF (p. 10), par région naturelle (p. 12) ou encore par ensemble physiographique (p. 14) ne correspondent pas à ceux déposés dans le cadre du présent mandat (DA1, DA18).

Veuillez nous indiquer quelles sont les données exactes que nous devons considérer.

**Question 7**

Veillez fournir une figure qui présente les unités de drainage des rivières du Hibou et Brassier qui sont situées dans le secteur de la réserve de biodiversité projetée des marais du lac Parent.

**Question 8**

Dans l'analyse de carence régionale déposée par votre ministère (DA18) figurent le pourcentage du territoire en vieilles forêts, par région naturelle et dans les aires protégées de cette région naturelle (pourcentage du territoire des aires protégées en vieilles forêts et pourcentage des vieilles forêts régionales situées dans les aires protégées). Ces chiffres sont aux pages 9 (Plateau de la Dumoine), 18 (Buttons de la Vérendrye), 45 (Plaine de l'Abitibi) et 54 (Collines du lac Mégiscane) du document.

À la page 61 du même document, il y a une synthèse de la représentativité de différents éléments du territoire, par région naturelle, dont le pourcentage de vieilles forêts, défini comme l'« estimation du % en vieilles forêts en aires protégées ». Ces chiffres ne correspondent pas avec les précédents.

Veillez préciser les définitions de ces différents paramètres et expliquer ce qui cause ces différences.

**Question 9**

Vous mentionnez en page 2 du document d'information *Attribution d'un statut permanent de protection à huit territoires* (PR1) que l'analyse par filtre brut a été « complétée par plusieurs autres, dont l'approche dite par filtre fin ».

Une collaboration a-t-elle été établie avec *l'Organisme de bassin versant du Témiscaming* (DM23) et/ou *l'Agence Bassin versant des 7* afin d'approfondir les connaissances relatives aux territoires à protéger lors du choix et de la délimitation des 8 aires protégées projetées à l'étude ? Avec d'autres acteurs locaux ?

**Question 10**


Vous mentionnez en page 210 du document d'information *Attribution d'un statut permanent de protection à huit territoires* (PR1), que le suivi du milieu naturel sera basé sur une approche comparative entre l'état des écosystèmes au moment de la création de l'aire protégée et leur état à différents moments dans le futur. Vous vous engagez également à effectuer, lors de l'attribution du statut permanent, un portrait du milieu basé

sur certains éléments, tout en spécifiant que les données utilisées dépendront de leur disponibilité.

Veuillez expliciter la portion soulignée de l'affirmation.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey   
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission